

la conduite de Guillaume Le Roy. Son nom figure sur des livres imprimés en 1479 et en 1480. Un *Tractatus corporis Christi* a été imprimé par lui en 1480.

C'est à cette époque que Guillaume Le Roy s'est séparé de Barthélemy Buyer et qu'il a quitté la maison de celui-ci. Il est naturel de penser que Barthélemy Buyer a remis à son jeune frère le soin de continuer l'entreprise, en lui adjoignant un imprimeur de profession qui a pu être Nicolas Philippe, déjà associé de Marc Reinhard.

Quoi qu'il en soit, Jacques Buyer, avec ou sans l'aide d'un maître d'atelier, a imprimé de 1479 à 1485 ou environ. Il était en société en 1487 avec Mathieu Husz, « de la nacion d'Allemagne. » Il paraît avoir suivi l'exemple de son frère et avoir patronné des imprimeurs. Ainsi c'est à ses frais que Jean Siber a imprimé en 1498 l'ouvrage intitulé *Opus distinctionum... Henrici boubic... super quinque decretalium libris...*

C'est le 4 juin 1495 que Jacques Buyer, exécuteur testamentaire de Barthélemy a fait transporter dans la chapelle de l'église Saint-Nizier, élevée par ses soins, les restes de son père et de sa mère, de son frère et de ses aïeux (45).

Jacques Buyer paraît avoir toujours demeuré avec son frère Barthélemy et sa sœur. Son neveu, fils de

(45) Lors de la « Visitation des armes » de 1493, Jacques Buyer a déclaré avoir « ung harnois blanc complet, une brigandines (vêtement de guerre composé d'un pourpoint de toile ou de peau et d'une enveloppe de fort tissu de soie avec des lames d'acier entre les deux étoffes) et deux ou trois bastons à main. »